

# Un accord équilibré pour Tournai Ouest III

Après 17 années de discorde à propos de l'extension du zoning de Marquain, la guerre est terminée entre l'APIC et IDETA. Ce 1<sup>er</sup> février 2018, les deux parties ont enfin trouvé un terrain d'entente concernant les projets d'infrastructures économiques prévu à l'ouest de Tournai.

La convention signée prévoit qu'IDETA et l'APIC mettent un terme à toutes les actions judiciaires, procédures en appel et recours concernant la zone d'activité économique Tournai Ouest III, son expropriation et l'existence de huit éoliennes déjà en place à Blandain.

Cet accord prévoit l'engagement de l'APIC à s'abstenir de toute contestation future des projets



Les travaux de Tournai Ouest III devraient débuter en mars © B.L.

d'IDETA sur le parc de Tournai Ouest III pour des motifs de pure forme et sous réserve que ces projets soient bien conformes à la destination de la zone prévue au plan de secteur. Les conditions sont donc réunies pour la mise en œuvre de la zone d'activité économique Tournai Ouest III en 2018 et selon les permis déjà obtenus.

IDETA a également dû faire des concessions et garantit que le périmètre actuel prévu pour Tournai Ouest III ne sera pas étendu. IDETA s'engage aussi à abandonner l'avant-projet frontalier de Tournai Ouest IV à Lomain. IDETA veillera également à assurer une bonne intégration du futur parc d'activités dans les

villages environnants, et en particulier à prévenir les risques d'inondation.

Concernant les expropriations prévues dans le projet, l'accord global prévoit que les indemnités d'expropriation des propriétaires et exploitants seront revues selon un barème actualisé et que les frais de procédure seront pris en charge par IDETA.

## LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Pour rappel, le futur parc d'activités, situé au nord-ouest de l'échangeur de Marquain et d'une surface de 110 ha, répond à un besoin économique. Il permettra de prendre le relais des parcs Ouest I et II qui sont satura-

rés et de répondre à des demandes concrètes émanant d'entreprises souhaitant s'implanter dans la région.

Un cheminement cyclo-piéton est prévu pour permettre aux cyclistes de rejoindre le parc depuis le centre-ville tournois. Des plantations de zones-tamppons devraient assurer la transition entre le parc d'activités et les zones d'habitats du village de Blandain, pour offrir notamment une meilleure intégration paysagère.

IDETA prévoit d'entamer la première phase de travaux dès le mois de mars prochain et d'aménager près de 54ha de terrains industriels commercialisables. ●